Déclaration de l'UNSA Éducation
CDEN de l'Ardèche du 18 avril 2014

La réunion de ce CDEN a été repoussée, jusqu'à la date tardive d'aujourd'hui, 18 avril. La cause invoquée était les élections municipales. L'UNSA Education déplore, une fois de plus, cette pression des calendriers électoraux sur le fonctionnement des instances départementales, instances du mouvement du personnel et de la préparation de la rentrée, qui en sont ainsi perturbées.

Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre Manuel Valls a rappelé la priorité à l'Éducation et à la jeunesse, comme l'avait fait le Président de la République au lendemain des élections municipales.

Après avoir rendu hommage aux enseignants, il a annoncé vouloir poursuivre la Refondation, la réforme des métiers, la formation des maîtres, la priorité au primaire…
L'UNSA Éducation se félicite qu'une politique éducative ambitieuse soit réaffirmée. Il y a en effet urgence à refonder notre système d'Éducation et à l'orienter enfin vers la réussite de tous, en s'appuyant sur des personnels formés et reconnus.

Pour ce qui est de notre département, depuis 2012, les avancées perceptibles se font attendre. En mars et septembre dernier, l'Unsa Education faisait le vœu que plus de moyens soient attribués à l'Ardèche afin de concrétiser, de rendre visible l'effort national en direction de l'Education. Après 7 postes en 2013, seulement 1 poste est à ouvrir cette année. L'Unsa Education de l'Ardèche a bien conscience des besoins criants des autres départements de l'Académie. Cependant, il y a tout de même un risque à ce que d'ici la fin du quinquennat, la refondation de l'Ecole en Ardèche ne se manifeste pas aussi par une reconstruction des Rased, une progression dans la scolarisation des moins de 3 ans ou une baisse du nombre d'élèves par classe, encore trop élevé dans certaines classes uniques, écoles maternelles, écoles élémentaires et primaires de notre département.
Ainsi, dans ces opérations de carte scolaire 2014, les choix faits jusqu'ici depuis fin mars, dans le cadre contraint de la dotation de + 1 poste seulement, se font selon nous, encore trop au détriment de la fermeture de classes, qui ont pour conséquence, la dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants dans les écoles touchées. C'est ce qui a justifié jusqu'à présent, nos votes contre ces projets de carte scolaire.
Pour couvrir tous ces champs de modernisation de nos écoles départementales, il faudra tout de même passer par des dotations 1er degré plus importantes dans les années à venir. Des dotations qui, dans les esprits et dans les classes, pourraient aussi dissiper deux sombres années, 2011 et 2012, avec 16, 19 puis finalement 9 fermetures.

Enfin, le Premier ministre s'est exprimé sur les mesures d'économie dans les dépenses publiques. Dans sa déclaration du 16 avril 2014, à l'issue du Conseil des ministres, Manuel Valls a évoqué la question de la rémunération des agents de la Fonction Publique. S'il a écarté le gel des avancements (notamment les avancements d'échelon ou de grade et, sans doute, les promotions de corps), le Premier ministre a confirmé le maintien du gel de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique.
Rien ne peut justifier que des salariés, ici ceux de la Fonction Publique, voient le niveau de leur salaire bloqué pendant 7 ans ! L'UNSA, l'Unsa Fonction Publique, l'Unsa Education, le SE-Unsa, nationalement comme en Ardèche, appellent les fonctionnaires à réagir massivement par la grève, lors de la journée d'action du 15 mai prochain.